

Prix Bonpland

DOSSIER DE PRESSE

Le concours des plus beaux jardins d'agrément

2016



Contact presse :
Sophie Royné
presse@snhf.org

Jardiland
L'INSTITUT



Société
Nationale
d'Horticulture
de France

Le Prix Bonpland

Le Prix Bonpland, mis en place par la SNHF il y a plus de 20 ans et soutenu par Jardiland l'institut depuis 2008, a pour objectif de faire découvrir des jardins d'amateurs exemplaires dans leur conception et leurs pratiques de jardinage. Qu'ils aient créé leur jardin à partir d'un terrain nu ou qu'ils aient rénové un ancien jardin d'agrément, ces jardiniers ont tous en commun la passion et le respect des végétaux. Ils choisissent leurs plantes en fonction des caractéristiques du lieu et cherchent à les mettre en valeur, en tenant compte de leur développement. Ils pratiquent un jardinage raisonné pour ne pas nuire à l'environnement. Nul besoin de disposer d'un cadre exceptionnel ou de jardiniers dédiés au lieu. Le Prix Bonpland se veut accessible à tous. Il récompense des initiatives ayant valeur d'exemple et que chaque jardinier en herbe peut s'approprier. Les lauréats du prix s'engagent d'ailleurs, dans un souci de partage de savoir-faire, à ouvrir leur jardin à la visite.

A qui s'adresse le Prix Bonpland ?

Le prix s'adresse aux jardiniers amateurs et il concerne tous types de création ou de restauration de jardins d'agrément, à caractère durable et intégré dans un site. Les principaux arguments recherchés pour ces jardins sont notamment :

- une harmonie entre le végétal, le minéral, l'eau et un équilibre avec les contraintes du lieu,
- une recherche esthétique dans le choix et l'emploi des plantes et des matériaux,
- une exemplarité dans la pratique du jardinage, à valoriser auprès des amateurs, par le biais d'une communication locale et nationale.

Trois prix récompensent les jardins les plus remarquables de l'année. D'autres lieux présentent un fort potentiel mais doivent encore mûrir. Le prix du «Jardin en devenir» leur est destiné.

Comment fonctionne-t-il ?

Un jury désigné par le comité Bonpland est chargé d'étudier les dossiers de candidature. Une première sélection est effectuée à partir des informations fournies dans le dossier. Celle-ci permet de retenir les candidats dont les jardins seront visités par au moins deux membres du jury. Après délibération et validation par le comité Bonpland, le jury établit le classement définitif des lauréats. Le comité est constitué par des membres de la SNHF, du Ministère de la culture et de la communication, du Ministère de l'agriculture, des organismes de formation à l'art du paysage, de partenaires établis dans la profession de l'horticulture...

Les récompenses

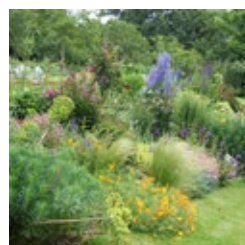
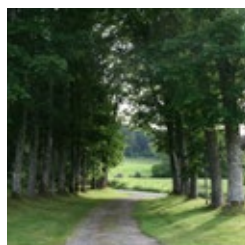
- 1^{er} prix : 3000 € (offerts par Jardiland l'institut dont 500 € en chèques cadeaux Jardiland) + une plaque à apposer à l'entrée du jardin
- 2^e prix : 2000 € (offerts par Jardiland l'institut dont 500 € en chèques cadeaux Jardiland)
- 3^e prix : 1000 € (offerts par Jardiland l'institut dont 250 € en chèques cadeaux Jardiland)
- Prix du jardin en devenir : 500 € (offerts par Jardiland l'institut dont 100 € en chèques cadeaux Jardiland)

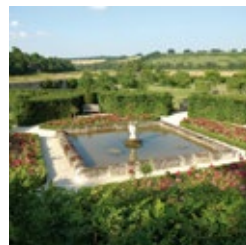
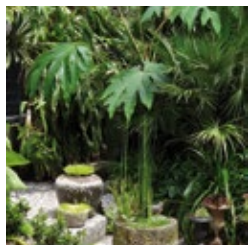
En cas de prix ex-aequo, comme c'est le cas cette année, le comité se réserve le droit de répartir la somme différemment entre les lauréats concernés.

Ces prix sont remis à l'occasion des Journées des plantes de Courson à Chantilly, en automne.

Et après ?

En dehors des visites de jury ou de mandataires de ce jury, chaque participant s'engage à ouvrir son jardin aux visites du public un minimum de temps chaque année et de signaler la mention du prix Bonpland de l'année concernée. La qualité des jardins primés Bonpland suppose un suivi de leur présentation et de leur promotion. Pour cela, la SNHF souhaite rester partenaire au fil des années.





Promouvoir la création
ou la restauration
de jardins d'agrément
par des jardiniers amateurs

Qui était Aimé Bonpland ?

Nos jardins doivent beaucoup à Aimé Goujeaud, alias « Bonpland » (1773-1858). Ce grand voyageur dédia sa vie à la découverte de plus de 3000 végétaux. Sa contribution à l'herbier du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris est majeure (60000 échantillons furent envoyés des pays qu'il explora par ses soins). Aimé Bonpland fait partie de ces hommes qui ont tout sacrifié à une passion exclusive. Décerner un prix qui porte son nom est un hommage rendu à l'un des plus éminents explorateurs et collecteurs de plantes du XVIII^e siècle.

Le thème de l'édition 2016 : Technophylle

Technophylle ? « Techno » pour « Technologie ». A priori un terme dont les jardiniers se méfient ! Depuis le 19^e siècle, les images d'une industrialisation désormais l'accompagnent et ont fait oublier son origine étymologique du grec « technologos » signifiant « qui traite les règles d'un art ». « Phylle » pour « Végétal ». Du grec « phylon » à ne pas confondre avec « phile » désignant « le goût pour ». Bref, un titre provocateur dont la mission se mesure à l'aune de ce qu'il a provoqué.

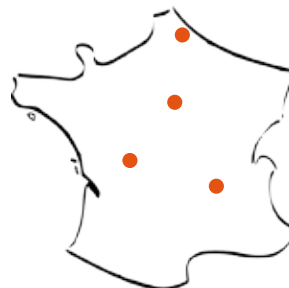
Que ce soit dans la construction de paysages urbains, en recherches scientifiques, en design et en art appliqué, en jardinage aussi, il est clairement apparu que le végétal se prête volontiers, pourvu qu'il soit compris et respecté, à l'amélioration des conditions de vie. Pour mieux le comprendre, l'ingéniosité humaine le connecte aux ressources infinies du net, le met en scène dans des utopies botaniques pour en célébrer la diversité...



Le palmarès 2016

Les candidatures Bonpland 2016 présentent majoritairement des jardins d'assez grandes superficies mais des lieux offrant d'autres facettes du jardinage. Contrairement aux années précédentes, la sélection ne porte pas sur des petits jardins et conduit à explorer des perspectives nouvelles.

Découvrez les lauréats de l'édition 2016 au fil des pages suivantes...



Prix Bonpland 2016

1^{er} PRIX

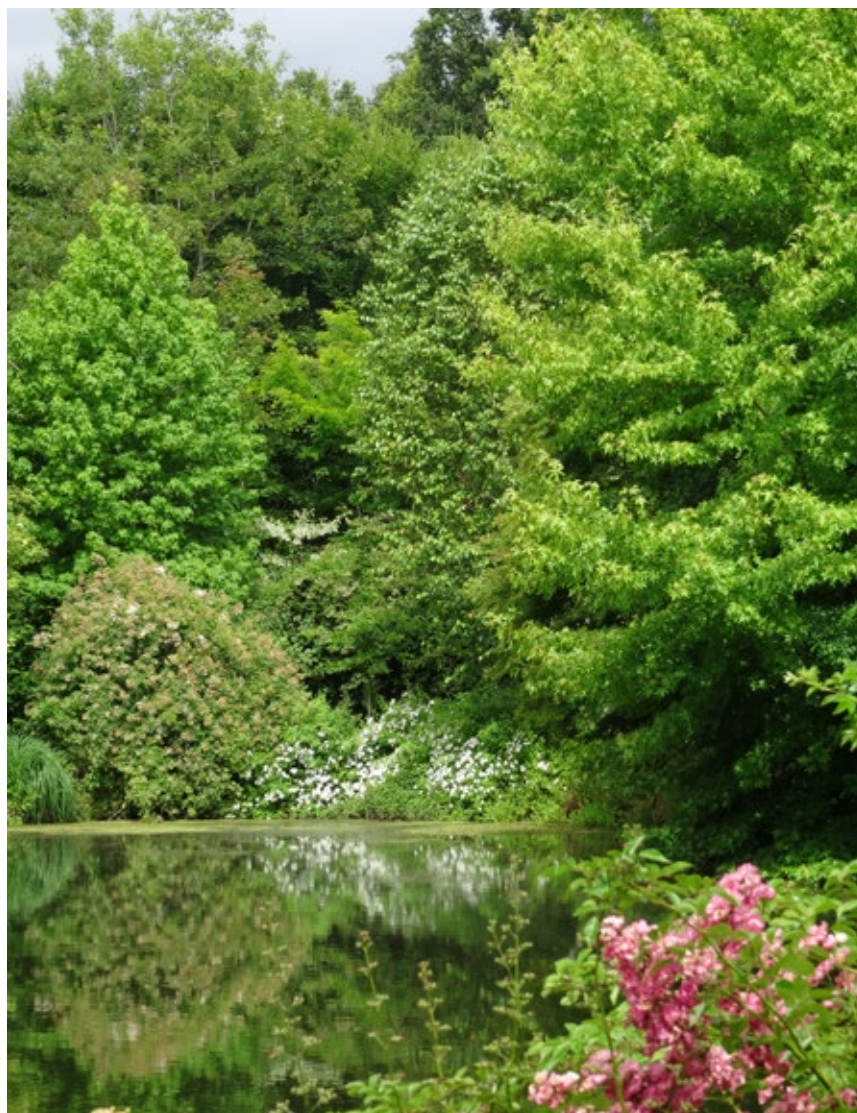
ex - aequo

Le domaine de Berville

Mme France Jobert

Route de Moret
77690 La Genevraye
01 64 45 57 16

Le domaine de Berville est dans l'air du temps et aussi dans les parfums des rosiers aux formes libres, d'une nature comme savait l'apprécier André Ève. En effet, il a existé une connivence entre le rosiériste récemment disparu et la jardinière experte. Experte, la candidate l'est dans l'association des plantes d'ornement et des plantes potagères, dans l'expérimentation d'un jardinage efficace et moins contraignant, dans la restauration d'un ancien jardin anglais à la manière romantique, avec son étang aux berges plantées, sa rivière de sous-bois, son arborétum et le soin de la taille en transparence. Le passage des saisons est anticipé, des parterres printaniers jusqu'aux frondaisons d'automne. Voilà pour la spécialité Bonpland qu'est le jardin d'agrément. Nous y avons également trouvé un souci de partager et de faire participer les personnes handicapées au jardinage en intégrant la permaculture et la culture sur butte (à hauteur de fauteuil roulant). Mais là, c'est une affaire de potager et d'un autre concours organisé par la SNHF : le concours national des jardins potagers.



Prix Bonpland 2016

1^{er} PRIX ex - aequo

La ferme du Lansau

M. Frédéric Delesalle

Route de Warlaing
59 870 Marchiennes
06 15 73 79 28



Initialement imaginé sur une ferme abandonnée, le projet fut dessiné dans le but de restituer l'ambiance de l'ancien terroir entre bocage et marais de la Flandre romane. Monsieur Delasalle trouve l'inspiration dans la photographie. Il cadre, il ouvre les perspectives, il focalise le regard, il joue

entre lumière et ombre. Le jeu se poursuit entre les ouvertures sur le jardin, les vues depuis l'intérieur et les vues depuis le jardin vers le paysage restauré. Son travail est une véritable expertise environnementale reconstituant les écosystèmes (haies, prairie humide, mares, etc.), gérant le bilan carbone de ses actions. Ce sont là d'autres dimensions du jardinage venant s'inscrire dans le souci contemporain de baisser l'impact de chacun sur l'environnement. À la ferme de Lansau règne une esthétique, à la faveur d'une sélection de végétaux et d'enjeux bien particuliers.



Pourquoi pas de 2^e prix ? Le comité Bonpland a voulu mettre en parallèle et à égalité deux facettes importantes du jardinage contemporain aux techniques et aux préoccupations environnementales modèles.

Prix Bonpland 2016

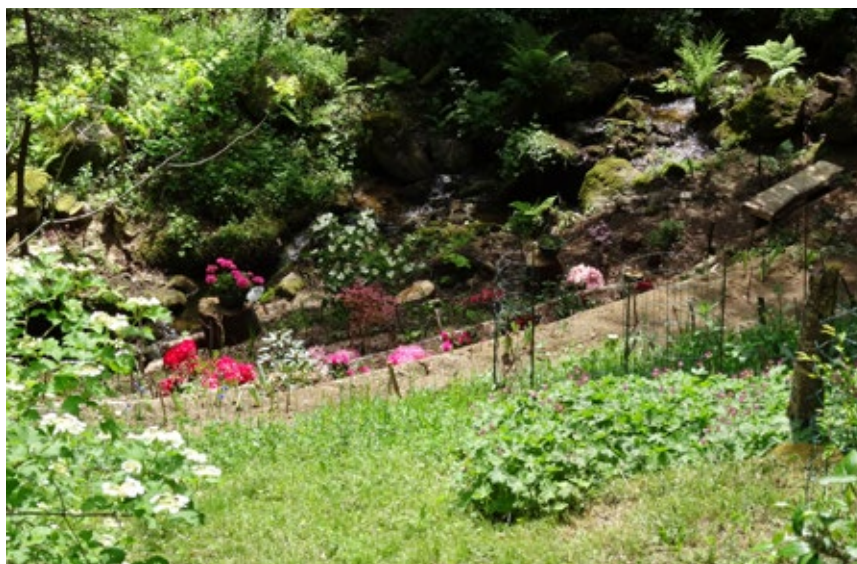
3^e PRIX

L'Ecluse du Moulin

M. et Mme Gouby

42560 Chazelle-sur-Lavieu
01 60 84 33 39

Il n'est pas dit qu'un jardin de montagne ne puisse pas figurer parmi les exemples méritants. Dans celui-ci se trouve une riche collection d'arbres et d'arbustes savamment choisie et adaptée au site rocheux et boisé de ce vallon du Forez. Pour les amateurs possédant également un jardin d'altitude, monsieur et madame Gouby sont des observateurs et des pionniers dans l'acclimatation des végétaux en climat très froid. Ils sont aussi innovateurs en techniques et matériels de jardinage adaptés aux fortes



pent. Le circuit accidenté enjambe un ruisseau de montagne aménagé, cascades sur les rochers, ponton de bois, massifs de plantes d'eau. A côté des intérêts techniques et botaniques évidents, ce jardin offre une grande quiétude et une harmonie, fondue dans la nature. Que l'on ne s'y trompe pas, c'est le résultat d'un gros travail que les visiteurs se prépareront à voir comme pour partir faire une belle promenade en montagne.



Prix Bonpland 2016

JARDIN en devenir

Parc de Montagrier

M. et Mme de Montbron

16 rue au lait
28000 Chartres
02 37 90 73 48

Sorti de l'oubli, le parc de Montagrier retrouve progressivement l'esprit de son créateur. En 1802, Joseph Chérade, comte de Montbron (1768-1852) avait dessiné un parc à l'anglaise sur les hauteurs de la Gartempe. Cet homme était écrivain, musicien, dessinateur, passionné par la botanique, la zoologie et la géographie. Montagrier trouvait son inspiration parmi les explorateurs, tel Aimé Bonpland et les grands amateurs telle l'impératrice « J. » ou encore, François-René de Chateaubriand. On peut toujours y voir les vestiges de la grande serre aux colonnes doriques, de grands arbres centenaires, un tracé d'allées à la façon du fameux paysagiste Paul de Lavenne comte de Choulot. Ailleurs se trouvent aussi d'anciennes cages ouvragées témoins de l'ancienne ménagerie. C'est une restauration du parc qui prend forme depuis 2008 et en progressant par dégagement des anciennes perspectives et par replantation des essences. Le contemporain n'est pas exclu, des parterres fleuris et des bosquets d'azalées viennent ponctuer cet espace en devenir.





La Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), créée en 1827 est une association reconnue d'utilité publique depuis 1855 et d'intérêt général depuis 2012. Elle est un lieu de réflexion et de partage des connaissances horticoles et liées au monde du jardin.

Soucieuse d'humanisme, la SNHF souhaite œuvrer pour un monde harmonieux, sain et durable pour les générations actuelles et futures.

Les engagements de la SNHF ont amené les ministères en charge de l'Environnement et de l'Agriculture à lui déléguer la mise en œuvre de projets issus du Grenelle de l'environnement (Jardiner Autrement, Épidémiosurveillance, HortiQuid).

S'adressant aussi bien aux jardinier amateurs, qu'aux professionnels du végétal, aux associations et aux collectivités territoriales, la SNHF développe des projets et des activités diversifiées : visites de jardins, voyages horticoles, conférences, colloques, publications...

Retrouvez toute l'actualité de la SNHF sur www.snhf.org.

Jardiland l'Institut est une structure de réflexion et d'action du groupe Jardiland. Depuis sa création, l'Institut s'engage auprès de ceux qui défendent et promeuvent la diversité du vivant. Il devient essentiel d'agir en proximité avec les acteurs locaux et régionaux, sur l'ensemble du territoire.

Nos équipes œuvrent activement dans ce sens et se placent aux côtés de celles et ceux qui, chaque jour, avancent dans cette même direction.

Nous mettons ainsi tout notre savoir-faire, végétal et animal, au service de la sensibilisation des clients novices et avertis, de la pédagogie et de l'accompagnement du plus grand nombre. Cela se traduit cette année encore par notre soutien à des associations, notre engagement pour la recherche, notre contribution active à des expérimentations prometteuses, notre célébration du végétal.

Fédératrices, toutes ces actions s'attachent à une seule chose : encourager, préserver, transmettre et promouvoir la biodiversité dans ce qu'elle a de plus essentiel pour notre avenir.

Jardiland
L'INSTITUT

Pour concourir au Prix Bonpland 2017

Les inscriptions au Prix Bonpland 2017 s'ouvriront en janvier 2016 et seront closes le 15 mai 2016. Le dossier de candidature ainsi que le règlement seront alors disponibles sur le site www.snhf.org.

Bon à savoir : pour offrir un espace de créativité encore plus vaste aux jardiniers candidats, la prochaine édition du prix Bonpland n'aura pas de thème.